

| | |
|---------------------------------------|--|
| RÉPUBLIQUE FRANCAISE | EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL |
| DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS | |
| Arrondissement de BOULOGNE SUR MER | |
| Canton d'OUTREAU | |
| Commune d'Hesdin l'Abbé | Objet de la Délibération : <p style="text-align: center;">Décision modificative n° 2</p> |
| Séance du 17 Novembre 2022 | |

| | | |
|-------------------------------------|--|-----------------|
| Date de la convocation : 14/11/2022 | Nombre de conseillers en exercice : 19 | Quorum : 10 |
| Date d'affichage : 18/11/2022 | Présents : 15 | Représentés : 0 |
| | | Votants : 16 |

L'An deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Michelle VACHE et Valérie BLONDEL (pouvoir à M. DE BOCK), absentes excusées, Mmes Clémence HAMELLE et Bélynda FOURNIER, absentes

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en raison de la révision du mode de comptabilisation et de récupération de la TVA, des modifications comptables concernant les subventions de la Fédération Départementale de l'Energie s'avèrent nécessaires.

Les travaux d'enfouissement de réseaux (basse tension et éclairage public) de la rue du Marais sont concernés par le nouveau mode de fonctionnement du contrat de concession.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de modifier le budget 2022 comme suit :

Dépenses d'investissement :

Compte 2041582 : 96 610,96
 Compte 4581 01 : 154 228,55
 Compte 4581 02 : 42 068,00

Recettes d'investissement :

compte 1326 : 213,00
 compte 021 : - 99 898,59
 compte 2315 : 196 296,55
 Compte 4582 01 : 154 228,55
 Compte 4582 02 : 42 068,00

Section de fonctionnement :

Compte 023 : -99 898,59
 Compte 615231 : 99 898,59

Fait en séance les jour, mois et an susdits
 Pour extrait conforme,

#signature#